



REUNION

Comité Directeur – Présidents de CoDep

COMPTE-RENDU

DATE : Samedi 9 mars 2019, à 9h00

LIEU : Salle de réunion du CROS, à Balma (31)

Avertissement !

Certains documents présentés en séance, notamment les supports de présentation utilisés, sont diffusés par ailleurs. Ils complètent le présent compte-rendu. Il conviendra donc de se reporter à ces documents, pour « en savoir plus ».

PARTICIPATION à la réunion du samedi 9 mars 2019

Membres du CoReg

(par ordre alphabétique)

	Présents	Absents <i>excusés</i>
ARIBAUD Hervé	x	
BARRIERE Béatrice	x	
BATUT Maurice	x	
BONIN Jean-Paul	x	
CARENSAC Daniel	x	
CASSOU Jean-Jacques	x	
CLAMOUSE Jacques	x	
DEVEAUX Philippe	x	
DUCHAMPS-CADEAC Ch.		x
FONTCUBERTA Patrick	x	
GARCIA Antoine	x	
GIMAT Yves	x	
JOLIBERT Jean-Pierre	x	
SIFFRAY Daniel	x	
ROBU Dana Maria	x	

Présidents de CoDep

(par numéro de département croissant)

	Présents	Absents <i>excusés</i>	
CoDep 09 BUCHER Alain	x		
CoDep 11 SEVERAC Bernard		x	remplacé par Hervé Aribaud Trésorier du CoDep 11
CoDep 12 CLAMENS Claude		x	remplacé par Daniel Siffroy Délégué Sécurité du CoDep 12
CoDep 30 CHARTON Ghislaine		x	
CoDep 31 FONTAYNE Michel	x		
CoDep 32 SAINT-MARTIN Lionel + DE ZOTTI Gérard	x x		
CoDep 34 CLAMOUSE Jacques	x		
CoDep 46 ALZAGA Bernard	x		
CoDep 48 CASTAREDE Denis	x		
CoDep 65 CASSOU Jean-jacques	x		
CoDep 66 BONIN Jean-Paul	x		
CoDep 81 JACKSON Stephen	x		
CoDep 82 BERTELLI Eliane	x		

1 – Informations liminaires du Président.

1.1 – Informations fédérales.

1.1.1 – Démissions et départs.

La situation à la Fédération est marquée ces derniers temps par une série de démissions d'élus-es et de départs de salariés-ées.

démissions Jacques Wagner, responsable de la commission « Administrative, Juridique et Assurances »
Elisabeth Picaut, trésorière générale
Carmen Burgos, responsable de la commission « Culture, Ethique et patrimoine »
Les responsabilités ont été réparties au sein du Comité directeur.
+
Patrice Legal, président du CoReg Normandie.

départs Six salariés.
Les remplacements sont réalisés ou en cours.

instruction disciplinaire Alain Rat est suspendu temporairement de ses fonctions de Responsable National de la « Sphère Jeunesse »

1.1.2 – « Toutes à Toulouse 2020 »

Faisant suite au départ de Carmen Burgos, l'équipe « Projet » a été recadrée dans le sens d'une meilleure clarification. Le management général du « Projet » est dorénavant confié à un trio : Béatrice Barrière, élue fédérale, Philippe Deveaux (Président du CoReg *Occitanie*) et Michel Fontayne (Président du CoDep 31).

1.2 – Point sur les effectifs (à la même période)

1.2.1 – Clubs

	2018	2019	Ecart
CoReg	296	307	+11
FFCT	2882	2827	-55

7 nouveaux clubs sont venus renforcer l'effectif du CoReg Occitanie. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Tarbes Cycliste Rando (65) – 12 licenciés
Assas Cyclisme Evasion (34) – 5 licenciés
Vélo Tout Simplement (34) – 16 licenciés
Vélo Club du Naucellois (12) – 4 licenciés
Vélo Evasion Nature Saint-Pierre Lafeuille (46) – 28 licenciés
Ride Bike 11 (11) – 4 licenciés
Cyclo Team Marciac (32) – 4 licenciés

1.2.2 – Licencié-ées

	2018	2019	Ecart
CoReg	10146	10631	+485
FFCT	101254	102410	+1156

Evolution des effectifs du CoReg.

	08/03/017	08/03/2018	08/03/2019
CoReg	10879	10346	10726

Evolution de l'effectif de jeunes.

Actuellement, les effectifs jeunes ne sont que partiels. On constate néanmoins, une progression de 3%, à période comparable

Evolution du nombre de féminines du CoReg.

	2018	2019	Ecart	Taux féminisation
CoReg	1496	1544	+48	14,75%
FFCT	17444	17592	+148	21,19%

2 – Communication numérique.

2.1 – Adresse électroniques des CoDeps et des Clubs.

Attention !

Il convient de généraliser les nouvelles adresses électronique ffvelo.fr des CoDeps et des Clubs. Va effectivement arriver le moment où la communication institutionnelle de la Fédération et du CoReg ne se fera que sur ces adresses ffvelo.fr. Il convient donc d'anticiper et d'inciter à.

Préconisation

Le président du CoDep 65 a opté dernièrement pour une procédure incitative, consistant à :

- 1 - pré-définir « d'autorité » l'adresse ffvelo.fr de chaque club,
- 2 - faire valider auprès de chaque président de club *ladite* adresse,
- 3 – demander au Chef de projet informatique du Siège fédéral les mots de passe,
- 4 – attribuer à chaque club son mot de passe,
- 5 – faire ouvrir opérationnellement la nouvelle boîte e-mail par chaque club.

Il est fortement conseillé à chaque président de CoDep d'entreprendre la même démarche.

2.2 - Nouveau Site internet du CoReg.

2.2.1 – Présentation du nouveau Site.

Jacques Clamouse, assisté d'**Hervé Aribaud**, artisans de la mise en place et de l'initialisation du nouveau Site, présentent en séance le nouveau Site Internet du CoReg *Occitanie*. Ce nouveau Site s'inscrit dans la politique fédérale en la matière, et vient en déclinaison du Site fédéral.

Il a été initialisé avec trois types d'informations :

- Des informations de base : *composition du CoDir, trombinoscope, Sièges social ...*
- Des informations institutionnelles : *Procès-verbaux des AG, Compte-Rendus de réunions, ...*
- Des informations d'actualité : *Grandes manifestations 2019, Flyers de séjours, ...*

De plus, des **liens électroniques** ont été établis avec le Site fédéral, les Sites internet des CoDeps et d'autres Sites informatiques.

2.2.2 – Décisions.

L'ancien Site du CoReg, émanation de celui de l'ex-Ligue des Pyrénées, n'est plus dorénavant mis à jour. Le nouveau Site du CoReg est officiellement ouvert et accessible à tous.

La liste des adresses e-mail (ffvelo.fr) des clubs de la Région Occitanie sera rajoutée sur le Site. Ceci afin que chaque organisateur de manifestation puisse faire sa propre publicité auprès des clubs de la région (cf § 2.2.3 / dernier paragraphe).

2.2.3 – Transition et orientations.

La présente année 2019 est à considérer comme étant une période de transition pour l'utilisation opérationnelle, systématique et définitive du nouveau Site du CoReg.

- concernant le **Calendrier 2019** des randonnées et séjours :
 - . le calendrier « ancienne formule » reste accessible sur l'ancien Site du CoReg,
 - . le calendrier type OIN est accessible sur le nouveau Site du CoReg,
 - . à terme, mais cela reste à confirmer, la nouvelle formule prévaudra sur l'ancienne. Cela a pour conséquence une double exigence :
 - 1 – Chaque club devra inscrire ses manifestations (séjour, concentration, randonnée, brevets) sur l'OIN le plus rapidement possible, dès l'ouverture de la saison de l'année A+1.
 - 2 – Chaque CoDep devra établir son Calendrier départemental en conséquence.
- concernant **l'information « au fil de l'eau » des randonnées et séjours** :
 - . le secrétariat du CoReg continue, jusqu'à nouvel ordre, à relayer auprès des Clubs via les CoDeps.
 - . à terme, chaque club diffusera sa propre information en utilisant le fichier des clubs qui sera mis en ligne sur le Site du CoReg. D'où l'urgence de la généralisation des adresses ffvelo.fr.

2.2.4 – Conclusion.

Le nouveau Site internet du CoReg a vocation à devenir l'outil de communication privilégié. Chacun doit se sentir concerné. Le webmaster n'a pas vocation à créer l'information, mais à mettre en ligne celle qui lui sera demandée par chaque niveau de la structure. Pour ce faire, une fiche technique portant sur les caractéristiques à respecter va être mise en place.

2.3 - Sites internet des CoDeps.

Dans le cadre de la poursuite du déploiement de la communication numérique, il est envisagé d'homogénéiser, très progressivement, les Sites des CoDeps.

A titre expérimental, les CoDeps 12, 31, 34 et 48 se portent volontaires pour réaliser des Sites « prototype ».

2.4 – Utilisation de Facebook

En complémentarité des Sites internet, le président plaide pour l'utilisation de Facebook pour les informations dites éphémères.

3 – Travaux des Commissions.

3.1 – Formation (Jean-Pierre Jolibert).

La Commission « Formation » s'est réunie le 2 mars 2019. Les points traités ont été les suivants :

- Formations 2019
- Inscriptions en ligne
- Enquête sur les intervenants Formation
- Site internet du CoReg
- Formation GPS (prévue le **8 novembre 2019**)
- Divers

Le Compte Rendu de réunion est diffusé par ailleurs.

La prochaine réunion de la Commission « Formation » aura lieu le **18 mai 2019**.

3.2 – Jeunes (Yves Gimat).

Les points traités ont été les suivants :

- Bilan des PAJ et des Ecoles Cyclo
- Compte Rendu du Séminaire de la Commission fédérale *Sphère Jeunesse*
- Calendrier des Critériums régionaux
- Organisation du Critérium régional/week-end Jeunes à *Razisse*, dans le Tarn, les **11 et 12 mai 2019**
- Une rencontre « Inter-Jeunes » se déroulera le week-end des 5 et 6 octobre à Anduze (30). Cette manifestation bénéficiera de l'aide financière du CoReg. Yves Gimat et Philippe Deveaux sont chargés d'arrêter en relation avec Ghyslaine Charton (Présidente du CoDep 30) et les organisateurs d'arrêter le programme et le budget.
- SNEJ à *La Flèche*, **du 6 au 14 juillet 2019**
- Questions diverses,
. mise en place du « *savoir rouler à vélo* ».

Les supports de présentation utilisés sont diffusés par ailleurs.

3.3 – Féminines (Béatrice Barrière).

3.3.1 – VI des 13 et 14 avril 2019.

Tout est quasiment prêt, à l'exception de la salle d'accueil (départ-arrivée) à Narbonne qui reste à préciser. Les parcours sont faits. La déclaration de la manifestation a été déposée à la préfecture de l'Aude.

3.3.2 – « Toutes à Toulouse 2020 »

voir §1.1.2

3.4 – Santé-Sécurité (Daniel Carensac).

La Commission « Santé-Sécurité » s'est réunie le 16 février 2019. Les points traités ont été les suivants :

- Présentation de la Commission « Santé-Sécurité », et rôle
- Rappel des orientations du CoReg
- Appropriation des statistiques des accidents
- Développement, formation et animation du réseau des Délégués « Santé-Sécurité »
- Actions, en association avec le vélo utilitaire, auprès des Pouvoirs publics, dans le respect de la Charte cyclable
- Collecte des bonnes pratiques des clubs et des départements, et diffusion
- Réflexion sur actions réalisables avec le milieu médical
- Questions diverses

Le Compte Rendu de réunion est diffusé par ailleurs.

La prochaine réunion de la Commission « Sécurité » aura lieu le **samedi 19 octobre 2019 (à confirmer)..**

4 – Point financier.

La situation financière du CoReg, en ce début d'année, est caractérisée par « peu de recettes » encaissées, et des dépenses pour un montant de 13000 euros.

Les ristournes fédérales attendues pour 2019 sont quasi équivalentes à celles de 2018.

Des aides fédérales sur actions sont prévues.

La grande incertitude concerne le « futur CNDS ».

5 – Questions diverses.

5.1 – AG 2019 du CoReg (date et lieu)

L'AG 2019 du CoReg devrait se dérouler à *Lézignan-Corbières* (11) (à confirmer).

Sa date est confirmée au **dimanche 24 novembre**.

5.2 – Prochaine réunion du CoReg (date et lieu)

La prochaine réunion du CoReg (seul CoDir) aura lieu

le **samedi 25 mai 2019**

sur le site de la Base VTT des Pyrénées-Orientales

Centre de vacances CCAS

20 avenue Jean Lurcat

66310 Estagel

Télé : 0468648000

Directeur Mr Alain PUJOL e-mail: alain.pujol@asmeg.org

6 – Conclusion

Bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé, la séance est levée à 17h00.

Le « *Tour de table* » des *Présidents de CoDep* n'a pas été effectué. Le thème de la *Gouvernance du Sport*, et les *questions diverses* n'ont pas été traités

Fait à Juillan, le 18 mars 2019

Le secrétaire
Jean-Jacques Cassou

original signé

Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoReg Occitanie

Aribaud Hervé
Barrière Béatrice
Batut Maurice
Bonin Jean-Paul
Carensac Daniel
Cassou Jean-Jacques
Clamouse Jacques
Deveaux Philippe
Duchamps-Cadéac Christiane
Fontcuberta Patrick
Garcia Antoine
Gimat Yves
Jolibert Jean-Pierre
Siffray Daniel
Robu Dania Maria

Présidents de CoDep

CoDep 09 Alain Bucher
CoDep 11 Bernard Séverac
CoDep 12 Claude Clamens
CoDep 30 Ghislaine Charton
CoDep 31 Michel Fontayne
CoDep 32 Lionel Saint-Martin
CoDep 34 Jacques Clamouse
CoDep 46 Bernard Alzaga
CoDep 48 Denis Castarede
CoDep 65 Jean-Jacques Cassou
CoDep 66 Jean-Paul Bonin
CoDep 81 Steve Jackson
CoDep 82 Eliane Bertelli

Copie :

Archives Secrétariat